

2018

Inscription obligatoire avant le 31 août 2018

Mme Karine BOUHIER
43 place Charles de Gaulle
Bât. E9
TSA 81100 - 86073 Poitiers cedex 09
05.49.45.47.70
karine.bouhier@univ-poitiers.fr

Modalités et frais d'inscription

- Gratuit

Le colloque est ouvert à la formation continue des avocats et des magistrats

Possibilité de stationner les véhicules à proximité :
Parking souterrain Notre Dame Place du Marché, 4 voie André Malraux

APRÈS LA GUERRE

COLLOQUE

Institut d'Histoire du Droit (IHD EA 3320)

7 septembre 2018

Faculté de Droit et des Sciences sociales
Hôtel Aubaret

Salle Waline



APRÈS LA GUERRE

7 septembre 2018

MATIN

09h00 : Accueil des participants

Allocutions de **MM. Didier VEILLON**, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales et **Éric GOJOSSO**, Directeur de l'Institut d'Histoire du Droit (IHD-EA 3320)

PRÉSIDENCE DE M. LE DOYEN ÉRIC GOJOSSO, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

09h30 : La réorganisation du protestantisme français après les guerres de religion (1598-1629)

Laurent BOUCHARD, Maître de conférences à l'Université de Poitiers

09h55 : « Autant en emporte le Sud » : La reconstruction constitutionnelle des États-Unis au sortir de la guerre de Sécession

Thérance CARVALHO, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin Lyon III

10h20 : Discussion et pause

10h50 : La levée de l'état de siège à l'issue des conflits armés en France (XIX^e-XX^e siècle)

Sébastien LE GAL, Professeur à l'Université Grenoble Alpes

11h15 : Le délicat retour à la vie civile des poilus : la loi du 22 avril 1918 ayant pour objet de garantir aux mobilisés la reprise de leur contrat de travail

Didier VEILLON, Professeur à l'Université de Poitiers, Doyen de la Faculté de Droit et des Sciences sociales

11h40 : Discussion

12h15 : Déjeuner

APRÈS LA GUERRE

7 septembre 2018

APRÈS-MIDI

PRÉSIDENCE DE M. LE DOYEN DIDIER VEILLON, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE POITIERS

14h15 : La « reconstruction » du droit public européen après la Grande Guerre : institutionnalisme et anti-formalisme en Italie

Paolo ALVAZZI DEL FRATE, Professeur à l'Université Rome III

14h40 : Le destin d'une institution après la guerre au XX^e siècle : la Chambre des Avocats de Slovénie après la Première et la Seconde Guerre mondiale

Katja SKRUBEJ, Professeur à l'Université de Ljubljana

15h05 : La guerre franco-thaïlandaise de 1941 et la reconnaissance du protectorat de Luang-Prabang

Éric GOJOSSO, Professeur à l'Université de Poitiers, Doyen honoraire

15h30 : Discussion et pause

16h00 : La persistance des codes fascistes à l'avènement de la République italienne

Elio TAVILLA, Professeur à l'Université de Modène et Reggio Emilia

16h25 : Le système judiciaire en Slovénie après la Seconde Guerre mondiale

Janez KRANJC, Professeur émérite de l'Université de Ljubljana, Doyen honoraire

16h50 : Discussion

17h30 : Fin du colloque